DES MEMOIRES DE LA SOCIETE ROYALE DU CANADA

DEUXIEME SERIE—1899-1900

TOME V SECTION I

LITTERATURE FRANÇAISE, HISTOIRE, ARCHEOLOGIE, ETC.

Félix Arvers et le fameux Sonnet

Par M. LOUIS FRECHETTE

EN VENTE CHEZ

J. HOPE ET FILS, OTTAWA; THE COPP-CLARK CO., TORONTO

BERNARD QUARITCH, LONDRES, ANGLETERRE

1899

II — *Félix Arvers et le fameux Sonnet,*

Par M. LOUIS FRÉCHETTE.

(Lu le 25 mai 1899.)

Certains poètes ont dû leur première, et même toute leur réputation, à quelque bluette, à quelque travail peu sérieux comme sujet et comme étendue, à quelques stances, à quelques vers que leur plume laissa tomber un jour, comme en se jouant, sur le papier d'où ceux-ci ne devaient prendre leur essor que pour s'envoler vers l'immortalité.

Trois strophes ont fait la fortune de Malherbe. Le *Vase brisé* a mis Sully-Prud'homme en vogue. Le lendemain de la représentation du *Passant*, François Coppée était célèbre.

Que reste-il de tout le bagage littéraire de Lemierre — bagage assez considérable pourtant — si ce n'est un seul vers, qu'on enlève même souvent au pauvre auteur pour l'attribuer à Victor Hugo — on ne prête qu'aux riches — et que l'Angleterre semble avoir pris pour devise :

Le trident de Neptune est le sceptre du monde ?

Il est même certaines gens qui sont sous l'impression que Lemierre n'a jamais écrit que ce vers-là. En vérité, ce serait un vers un peu trop... solitaire.

Cependant, on sait que les œuvres de Malherbe, si peu qu'il en reste, firent du bruit dans son temps ; Sully-Prud'homme et Coppée sont des contemporains dont la popularité est universelle ; Lemierre n'est pas un inconnu, sa biographie se trouve dans toutes les encyclopédies.

Or, il est un poète, un poète de notre siècle, qui non seulement n'est connu que par un petit chef-d'œuvre de quatorze vers, mais dont les traces dans la vie et dans le domaine de l'art sont si bien effacées, que, tout récemment encore, ni le lieu ni l'année de sa naissance et de sa mort n'étaient connus du public. C'est certainement le plus curieux exemple que nous ayons des vicissitudes et des caprices de la gloire littéraire.

On a compris que je veux parler de Félix Arvers et de son fameux sonnet.

Donnons-en tout d'abord le texte, de ce fameux sonnet ; nous parlerons de l'auteur ensuite. Il est intitulé : *Amour caché* ; c'est une perle qu'on ne saurait trop admirer.

Mon âme a son secret, ma vie a son mystère :
Un amour éternel en un moment conçu ;
Le mal est sans espoir, aussi j'ai dû le taire,
Et celle qui l'a fait n'en a jamais rien su.

Hélas ! j'aurai passé près d'elle inaperçu,
Toujours à ses côtés et pourtant solitaire ;
Et j'aurai jusqu'au bout fait mon temps sur la terre,
N'osant rien demander et n'ayant rien reçu.

Pour elle, quoique Dieu l'ait faite douce et tendre,
Elle ira son chemin, distraite, et sans entendre
Le murmure d'amour élevé sur ses pas.

A l'austère devoir pieusement fidèle,
Elle dira, lisant ces vers tout remplis d'elle :
"Quelle est donc cette femme ?" et ne comprendra pas !

Je ne suis pas un passionné du sonnet, tant s'en faut ; mais étant donné que cette forme existe avec son esprit et ses règles particulières, je n'hésite pas à proclamer ce sonnet, si l'on ne peut dire le plus parfait, du moins le plus franchement beau qu'ait produit la langue française.

Louis de Veyrières, dans sa *Monographie du Sonnet*, en parlant de celui d'Arvers, y a souligné un peu sévèrement quelques répétitions de mots — trois fois *fait* ou *faite*, et trois fois *rien*. Il aurait pu ajouter quatre fois *elle* et deux fois *amour*. Une certaine irrégularité de contexture y est aussi relevée par les puristes : c'est le défaut de symétrie dans l'entrelacement des rimes féminines et masculines des quatrains. Mais ce sont là d'imperceptibles taches, et le petit poème n'en reste pas moins exquis de rythme, de clarté et de sentiment. Il réunit la pureté de la forme à la grâce mélancolique de la pensée. Il réalise parfaitement la définition de Joseph Delorme : "une idée dans un sonnet, c'est une goutte d'essence dans une larme de cristal".

Philibert Le Duc, dans son recueil : *Sonnets curieux et Sonnets célèbres*, dit que le fameux sonnet qui a sauvé le nom d'Arvers du plus complet oubli fut mis en lumière par Albéric Second. Il se trompe. Avant Albéric Second, Jules Janin l'avait exhumé et signalé, dans son *Histoire de la Littérature dramatique*.

"Tel jeune homme, disait-il, à lire les *Odes et Ballades*, se trouvait poète, et s'écriait : *Moi aussi !* Nos souvenirs ont conservé des pièces charmantes écrites sous cette impression. Ecoutez, par exemple, ce merveilleux sonnet, et dites-moi s'il n'est pas dommage que ces choses-là se perdent et disparaissent à tout jamais comme un article de journal."

Et Jules Janin cite :

Ma vie a son secret, mon âme a son mystère...

"Cette langue est belle, poursuit-il, cette passion est vraie ; il faut y croire. L'auteur de ce sonnet *sans défaut* est mort à vingt-cinq ans, au moment où il allait prendre sa place au soleil ; il s'appelait Félix Arvers."

En disant que Félix Arvers mourut à vingt-cinq ans, Jules Janin faisait erreur. Mais cette erreur était très pardonnable, attendu que, du temps où le critique écrivait, tout ce qui concernait la personnalité

du poète était resté — de même que son amour mystérieux — dans la plus complète obscurité.

Il était tellement ignoré que, trente ans plus tard, le *Dictionnaire* de Larousse ne mentionne même pas son nom. On le trouve pour la première fois dans le *Supplément* publié en 1878.

Voici ce qu'on y lit :

" ARVERS (Félix), poète de talent et auteur dramatique, dont aucune biographie ne parle, et dont on ignore le pays natal et la date de la naissance, mort en 1850."

Suivent quelques détails sur ses œuvres.

Dans le deuxième *Supplément*, publié en 1891, les auteurs reviennent sur le sujet :

" ARVERS (Alexis-Félix), poète français, né à Paris le 23 juillet 1806, mort dans la même ville le 7 novembre 1850. Faute de renseignements précis sur ce poète qu'un sonnet a immortalisé, nous n'avions pu donner, au tome XVII du *Grand Dictionnaire*, ni la date de sa naissance ni celle de sa mort.... Fils d'un marchand de vin en gros, il fit ses études au collège Charlemagne.... Il fit ensuite son droit, qu'il abandonna avant d'avoir obtenu la license, pour s'adonner à la poésie. Un passage d'une de ses pièces de vers, intitulée *la Vie*, avait fait conjecturer qu'il était devenu notaire ; il y dit d'un interlocuteur qui le conjurait de renoncer à la Muse :

> Cet homme avait raison, au fait ; j'ai dû me taire,
> Je me croyais poète, et me voici notaire.
> J'ai suivi ses conseils, et j'ai sans m'effrayer,
> Subi le lourd fardeau d'une charge à payer.

" Arvers se contenta, ajoute le Larousse, d'être quelque temps clerc de notaire pendant qu'il faisait son droit, et n'acheta aucune charge. Ce fut à la littérature seule, et principalement au théâtre, qu'il demanda ses moyens d'existence.... Malade depuis quelques années, Arvers se fit transporter, le 25 octobre 1850, à la maison Dubois, où il mourut moins de quinze jours après, d'une affection de la moelle épinière. Elégant, distingué, doué d'un esprit charmant et sympathique, Arvers, bien loin de s'enterrer dans le notariat, comme on l'avait conjecturé, passa toute sa vie sur le boulevard et dans les petits théâtres ; il y épuisa sa santé. Sans persévérance, il ne réussit à rien, et resta un vaudeviliste ; il ne s'est survécu que par le sonnet qu'on cite toujours, quand il est question de lui."

La *Grande Encyclopédie* ajoute, après avoir donné à peu près les mêmes détails :

" Ses restes reposent à Césy (Yonne) près de ceux de ses parents."

Ces dates, consignées par Larousse et la *Grande Encyclopédie*, et qui ont évidemment la même source, sont-elles bien authentiques ?

En ce qui regarde celle de la mort du poète, il semble ne pas y avoir de doute, d'autant moins que cette date est confirmée par Louis de Veyrières déjà cité.

La date assignée à sa naissance n'est pas aussi sûre, et voici ce qui me fait supposer qu'elle n'est pas exacte. Dans la pièce intitulée *la Vie*, dont j'ai cité plus haut quelques vers — pièce qui ne peut être qu'une autobiographie — le poète dit :

> Mais j'ai trente-deux ans accomplis ; à mon âge,
> Il faut songer pourtant à se mettre en ménage.

Or cette pièce fait partie du seul recueil de poésies d'Arvers ; et ce recueil, intitulé *Mes Heures perdues*, fut publié en 1833. De sorte que, en supposant même que cette pièce ait été écrite cette même année, la naissance d'Arvers doit remonter au moins à 1801, puisqu'il avait trente-deux ans au moment de sa publication.

Quoi qu'il en soit, c'est dans ce recueil de poésies fugitives et d'essais dramatiques, précédés d'une préface de Théodore de Banville — ouvrage rarissime, cela va sans dire — que se trouve le fameux sonnet.

On a dit que la femme à laquelle il y est fait allusion était Mme Ménessier-Nodier ; mais plusieurs prétendent que l'inspiratrice n'était autre que Mme Victor Hugo, dont Sainte-Beuve, aussi, fut amoureux, mais d'une façon moins discrète.

Ce sonnet, qui a tant fait parler de lui, a longtemps passé pour unique ; les monographistes lui ont presque toujours donné la qualification de *solitaire*, de même qu'au célèbre vers de Lemierre.

Il n'en est rien cependant. Le volume en contient un second qui, bien que n'ayant pas eu l'heureuse fortune de son frère jumeau, ne lui en constitue pas moins un remarquable et digne pendant. Ce deuxième sonnet resta enfoui de longues années dans le recueil de 1833, et n'en sortit qu'en 1862.

Il présente la même délicatesse de sentiment, le même charme rythmique ; de plus ses rimes sont symétriques ; les lettrés méticuleux lui trouveront seuls une petite imperfection de prosodie — une consonnance de la rime du onzième vers avec le premier hémistiche du douzième. Il a pour titre-dédicace : *A mon ami R.*

Le voici :

> J'avais toujours rêvé le bonheur en ménage,
> Comme un port où le cœur, trop longtemps agité,
> Vient trouver, à la fin d'un long pèlerinage,
> Un dernier jour de calme et de sérénité ;
>
> Une femme modeste, à peu près de mon âge,
> Et deux petits enfants jouant à son côté ;
> Un cercle peu nombreux d'amis du voisinage ;
> Et de joyeux propos dans les beaux soirs d'été.

J'abandonnais l'amour à la jeunesse ardente ;
Je voulais une amie, une âme confidente
Où cacher mes chagrins, qu'elle seule aurait lus.

Le ciel m'a donné plus que je n'osais prétendre :
L'amitié, par le temps, a pris un nom plus tendre,
Et l'amour arriva, qu'on ne l'attendît plus !

Maintenant est-ce tout ? Non. Il existe encore un troisième sonnet d'Arvers, qui, celui-là, n'a jamais été publié de son vivant. Il fut révélé aux dilettantes, en 1881, par un poète de Mâcon, M. Ernest Lafond, dans la préface d'un recueil de sonnets, intitulé : *Sonnets aux Etoiles.*

Ce recueil n'est qu'une plaquette tirée à un petit nombre d'exemplaires, et totalement inconnue en librairie, puisqu'elle n'a jamais été mise dans le commerce. J'en dois la communication à la courtoisie d'un ami de France.

Voici le préambule dont l'auteur fait précéder la précieuse curiosité littéraire offerte à ses lecteurs intimes seulement :

" J'ai encore une communication intéressante à vous faire. A travers les feuillets de ce même manuscrit, je retire un sonnet inédit de Félix Arvers. Il fut mon contemporain d'âge et d'études. Je le recevais quelquefois en Nivernais, où ses vives saillies et sa gaieté doucement railleuse charmaient nos loisirs campagnards. J'ai été, je n'en doute pas, un des premiers à recevoir la confidence du fameux sonnet qui a suffi pour donner à son nom une célébrité que n'atteignent pas toujours les gros livres.

" C'est en 1844, à sa dernière visite à Prunevaux, qui précéda sa maladie et sa mort que, pour payer une hospitalité qui nous était plus précieuse qu'à lui-même, il nous laissa le beau sonnet que vous allez lire.

" Ce sonnet, que nous avons en autographe, a été imprimé par erreur et sans signature dans le charmant volume de poésies inédites publiées après la mort de mon neveu le comte Lafond, qui sans doute en avait une copie et l'avait mêlée à ses papiers."

Puis vient le sonnet annoncé, sonnet que les amateurs s'accordent à ne pas trouver trop indigne de ses aînés :

Dans des vers immortels, que vous savez sans doute,
Dante, acceptant d'un prince et le toit et l'appui,
Des chagrins de l'exil abreuvé goutte à goutte,
Nous a montré son cœur tout plein d'un sombre ennui.

Et combien est amer pour celui qui le goûte
Le pain de l'étranger, et tout ce qu'il en coûte
De monter et descendre à l'escalier d'autrui....
Moi, qui ne le vaux pas, j'ai trouvé mieux que lui.

Ici, malgré ces vers de funèbre présage,
J'ai trouvé le pain bon, et meilleur le visage,
Et l'opulent bien-être et les plaisirs permis.

C'est que Dante, égaré dans des sphères trop hautes,
Avait un protecteur, et que moi j'ai des hôtes ;
C'est qu'il avait un maître et que j'ai des amis.

Il faut bien admettre qu'on ne saurait reconnaître plus poétiquement et plus délicatement le charme d'une cordiale hospitalité.

Cette esquisse ne serait pas complète, si je ne signalais ici une autre curiosité littéraire qui touche à mon sujet, et que je trouve dans l'*Année poétique* de 1899, recueil de vers de différents auteurs, compilés par M. Charles Fuster, et publié récemment par la librairie Fishbacker.

C'est une réponse au célèbre sonnet d'Arvers, signée d'un nom peu connu, *Louis Aigoin*.

Pour mieux faire saisir la très remarquable ingéniosité de cette réponse sous forme de décalque, relisons d'abord le fameux sonnet :

Mon âme a son secret, ma vie a son mystère :
Un amour éternel en un moment conçu ;
Le mal est sans espoir, aussi j'ai dû le taire,
Et celle qui l'a fait n'en a jamais rien su.

Hélas ! j'aurai passé près d'elle inaperçu,
Toujours à ses côtés et pourtant solitaire ;
Et j'aurai jusqu'au bout fait mon temps sur la terre,
N'osant rien demander et n'ayant rien reçu.

Pour elle, quoique Dieu l'ait faite douce et tendre,
Elle ira son chemin, distraite, et sans entendre
Le murmure d'amour élevé sur ses pas.

A l'austère devoir pieusement fidèle,
Elle dira, lisant ces vers tout remplis d'elle :
" Quelle est donc cette femme ? " et ne comprendra pas.

Maintenant, lisons attentivement la réponse. On suppose que c'est une femme qui parle :

Ami, pourquoi nous dire, avec tant de mystère,
Que l'amour éternel en votre âme conçu
Est un mal sans espoir, un secret qu'il faut taire,
Et comment supposer qu'Elle n'en ait rien su ?

Non, vous ne pouviez point passer inaperçu ;
Et vous n'auriez pas dû vous croire solitaire.
Parfois les plus aimés font leur temps sur la terre,
N'osant rien demander et n'ayant rien reçu.

Pourtant Dieu mit en nous un cœur sensible et tendre ;
Toutes, dans le chemin, nous trouvons doux d'entendre
Le murmure d'amour élevé sur nos pas.

Celle qui veut rester à son devoir fidèle
S'est émue en lisant vos vers tout remplis d'elle :
Elle avait bien compris.... mais ne le disait pas.

N'est-ce pas que c'est charmant ?

Ce remarquable " jeu d'esprit ", bien que publié dans l'*Année poétique* de 1899, remonte cependant à plus haut. On trouve, dans le volume V du *Bookman*, journal littéraire illustré, de Londres, les lignes suivantes extraites d'une *Lettre de Paris* signée Alfred Manière :

"Il doit bientôt paraître en librairie une très sérieuse étude sur un des caractères les plus curieux du siècle, sur Félix Arvers, qu'un sonnet a rendu célèbre. L'auteur, M. Louis Aigoin, a connu Arvers personnellement ; ce n'est donc plus un jeune homme, puisque le poète est mort en 1850. Ce travail contient en particulier des détails sur le fameux sonnet, qui nous donnent à entendre que la femme mystérieuse dont il est question était Mme Ménessier, la fille de Charles Nodier.

"M. Louis Aigoin ajoute à cette étude ce qu'il appelle des *variations sur le sujet*. Ces variations consistent en trois sonnets reproduisant exactement les quatorze rimes de l'original. Le premier est supposé écrit par la personne même qui avait inspiré celui-ci ; le second est la réponse d'une dame fin-de-siècle ; le troisième est intitulé : *Le sonnet d'Arvers à revers*."

Malheureusement, de ces trois sonnets, le *Bookman* ne donne que le premier, et c'est celui que je viens de citer. Je n'ai pu me procurer les deux autres, ne sachant même pas si l'ouvrage de Louis Aigoin, dont le correspondant parisien de la revue anglaise annonce l'apparition, a jamais été imprimé. En tout cas, il n'a pas fait grand bruit.

Mais, si je n'ai pas ces deux sonnets sous la main, j'en ai deux autres, en revanche, dont je laisserai deviner le nom de l'auteur. Ce sont toujours des variations sur le même thème et les mêmes rimes.

Le premier laisse aussi entrevoir un mystère du cœur, mais un mystère pour le public, et non pour l'héroïne de la situation. C'est peut-être moins poétique, mais c'est à coup sûr plus humain.

Ecoutez :

Pour tous — Elle excepté — ma vie a son mystère :
Un amour éternel depuis longtemps conçu.
Mon cœur en débordait ; pourtant j'ai dû le taire :
Nul profane ici-bas n'en a jamais rien su.

A distance je vis, discret, inaperçu ;
On me croit en ce monde un passant solitaire ;
Mais j'eus plus que ma part de bonheur sur la terre ;
Nul ne saura jamais tout ce que j'ai reçu.

Jamais femme ne fut plus qu'elle douce et tendre ;
Je la suis en silence, et sans paraître entendre
Les murmures flatteurs soulevés sur ses pas.

Et, tandis que, dans l'ombre, à mon secret fidèle,
Je cache à tous les yeux ces vers tout remplis d'elle,
Plusieurs s'étonneront, mais ne comprendront pas.

Ce sonnet peut s'appeler une parodie ; le suivant est sous forme de réponse :

Non, non, votre secret n'était pas un mystère.
Cet amour éternel discrètement conçu,
Vous avez, ô poète, eu grand tort de le taire :
Celle qui l'inspirait l'a toujours fort bien su.

Vous n'avez point passé près d'elle inaperçu ;
Votre âme à ses côtés n'était pas solitaire ;
Mais vous avez perdu votre temps sur la terre :
N'osant rien demander, vous n'avez rien reçu.

Les femmes ont le cœur aussi subtil que tendre :
Pas une, soyez sûr, qui marche sans entendre
Le moindre des soupirs exhalés sur ses pas.

A l'instinct de leur sexe uniquement fidèles,
Des centaines, croyant vos vers tout remplis d'elles,
Raillaient votre silence.... et ne vous plaignaient pas.

Pour faire disparaître l'impression que pourrait laisser cette boutade dans les esprits romanesques — s'il en est parmi mes lecteurs — je clorai par une traduction anglaise du fameux sonnet, due à la plume experte d'un de nos confrères de la Société royale, M. le professeur George Murray. Elle se trouve à la page 156 de son beau volume : *Verses and Versions.*

Une traduction de vers français en vers anglais m'a toujours semblé une impossibilité : M. George Murray s'est chargé de prouver plus d'une fois qu'il n'y a rien d'impossible pour la volonté et le talent :

There is a secret shrined within my soul,
A deathless love, in one brief moment born,
A hopeless passion that I must control
And hide from her to whom its vows are sworn.

Yes, I must pass unnoticed by her eyes,
Close by her side, consumed by lonely thought,
And shrouding still my secret, I shall die
By naught rewarded, having sued for naught.

But she — though God has dower'd her with a sweet
And tender nature — knows not that her feet
Lure me to follow her where'er they stray :

Too pure to dream her love can be desired —
Were she to read these lines she has inspired,
" Who is this lady ?" she would calmly say.

Si cette traduction ne vaut pas l'original, ce n'est pas la faute de M. Murray : c'est la faute de l'Angleterre.

de
par
de
lle

blé
ne

de